

VÉRITÉ

des Peuples

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités

Interview d'Alfred Nadjere,
Coordonnateur national de la
plateforme Perspectiveinfo.com

" Perspectiveinfo.com
est née du souci de
contribuer à
la rentabilité
de la presse
privée " **P.7**



Remise du drapeau pour les JO de Tokyo



Les athlètes Togolais obtiennent l'onction du gouvernement

P5

Sommet international sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

L'expérience du Togo en matière d'inclusion et actions prioritaires au cœur des débats

P3

Hausse des prix des céréales sur le marché

La touche de l'ANSAT pour alléger les peines des consommateurs

P.6

L'ANC quitte la CNAP à la veille de la clôture des discussions

Des manœuvres **P3** politiques dénoncées par Payadowa Boukpessi



Transports Routiers

Le Ministre Atcha donne une rallonge d'un mois pour se conformer au règlement UEMOA

Dans un communiqué rendu public le 8 juillet dernier, le ministre des transports routiers aériens et ferroviaires, Affoh Atcha-Dedji, informe les acteurs du transport routier de marchandises qu'un mois supplémentaire aux retardataires est accordé pour se conformer aux dimensions réglementaires des véhicules.

Cette annonce faite par le Ministre Atcha s'inscrit dans le cadre du respect du règlement n°



Le ministre Atcha Dédji Affoh

14/2005/CM/UEMOA relatif à la charge à l'essieu et au gabarit des véhicules lourds de transport de marchandises.

Le ministre des transports routiers a insisté sur le fait que le délai de rigueur pour s'y conformer était fixé au 30 juin dernier.

Pendant selon le ministre en charge des transports routiers, une rallonge est accordée aux retardataires. Le communiqué précise qu'au regard de " leur demande un moratoire d'un mois supplémentaire est accordé aux acteurs concernés pour se conformer aux dimensions réglementaires des véhicules ".

Le ministre exige aux acteurs du transport routier de marchandises qu'aux termes de ce

délaï de 30 jours, " les acteurs dont les véhicules ne seront pas aux normes s'exposent aux sanctions prévues par les textes en vigueur".

Le ministre des transports routiers, aériens et ferroviaires Affoh Atcha-Dédji et le ministre de la sécurité et de la protection civile Yark Damehame attachent du prix au respect scrupuleux de ce moratoire selon le communiqué.

KADI

ARCEP/Téléphonie mobile au Togo

Les détenteurs de plusieurs numéros ont jusqu'au 29 octobre pour régulariser leur situation

Le vendredi dernier, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) est revenue sur la limitation de nombre de SIM par l'arrêté n°007/MENDT/CAB du 29 avril 2021 du ministère de l'économie numérique et de la transformation digitale.

Lors de la rencontre, on notait la présence des responsables de Togocom et Moov Africa Togo, les deux opérateurs de téléphonie mobile. L'objectif de cette assise était de donner plus de détails au sujet de la mise en œuvre de la décision limitant le nombre de SIM par abonné et par opérateur.

Selon ce qui ressort des échanges, l'ARCEP insiste sur le fait que les détenteurs de nombreuses cartes SIM ont jusqu'à fin octobre pour se conformer.

L'ARCEP a expliqué que l'arrêté signé par Mme la ministre Cina Lawson à cet effet vient

compléter le dispositif complémentaire visant à lutter contre les méfaits dont sont victimes la population. Les consommateurs sont le plus souvent victimes de vols, d'arnaques, des usurpations d'identité, de harcèlements et autres.

Il sera également question de limiter la vente de carte SIM à la sauvette et éradiquer le phénomène d'acquisition des puces pré-activées dans la rue.

Selon l'arrêté de la Ministre de l'économie numérique, il est imposé 3 cartes SIM par personne et par opérateur. Ce qui suppose qu'un abonné ne peut donc qu'avoir lui seul 6 cartes SIM maximum au cas où il décide de prendre 3 SIM auprès de chaque opérateur.

Les détenteurs de plus de 3 cartes SIM par opérateurs ont donc l'obligation de se rendre en agence pour signaler les 3 numéros qu'ils préfèrent garder.

Pour l'ARCEP, les personnes qui sont déten-

teurs de plusieurs numéros ont jusqu'au 29 octobre pour régulariser leur situation.

Selon l'arrêté, il a été prévu un délai de 6 mois pour la régularisation de la situation.

Kadiri Ouro-Agoro, le Directeur des affaires juridiques et de la protection des consommateurs de l'ARCEP a expliqué que, passé ce délai, il est demandé aux opérateurs de couper tous les numéros de ceux qui détiennent plus de 3 cartes SIM. L'opérateur ne pouvant pas attribuer des numéros aux abonnés de façon aléatoire.

Il y a également l'identification des abonnés.

Mais avec l'exigence que le parrain et le parrainé devront se présenter aux lieux d'identification.

Par rapport à cette exigence, Togocom a mis en place un numéro, *848# qui permet aux abonnés de connaître leur situation et de se faire identifier. De son côté Moov Africa Togo a également mis en place un numéro court *202# permettant aux abonnés de connaître leur identification et les autres numéros identifiés. Précisions que le champ d'application de l'arrêté se limite uniquement aux personnes physiques. Les personnes morales ne sont pas concernées.

Mais avec l'exigence que le parrain et le parrainé devront se présenter aux lieux d'identification.

Par rapport à cette exigence, Togocom a mis en place un numéro, *848# qui permet aux abonnés de connaître leur situation et de se faire identifier. De son côté Moov Africa Togo a également mis en place un numéro court *202# permettant aux abonnés de connaître leur identification et les autres numéros identifiés.

Précisions que le champ d'application de l'arrêté se limite uniquement aux personnes physiques. Les personnes morales ne sont pas concernées.

LA REDACTION



Pour vos annonces et publicités contactez le 90 01 28 51

L'ANC quitte la CNAP à la veille de la clôture des discussions

Des manœuvres politiques dénoncées par Payadowa BoukpeSSI

Il avait annoncé dans une lettre adressée au ministre de l'administration territoriale Payadowa BoukpeSSI, la probable suspension de son parti à la Concertation Nationale des Acteurs Politiques (CNAP) si l'on ne prenait pas en compte ses propositions. A la veille de la clôture des discussions, Jean-Pierre Fabre le président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), puisque c'est de lui qu'il s'agit, a exprimé dans une seconde lettre, la suspension de son parti aux travaux de la Concertation Nationale des Acteurs politiques.

Pour Fabre, il ne serait pas bienséant pour son parti de se retrouver dans un rôle d'accompagnateur au cours de cette concer-



Jean-Pierre Fabre (ANC)



Le ministre Payadowa BoukpeSSI

tation. L'ANC veut voir le cadre électoral être modifié dans le cadre des échéances électorales à venir. Jean-Pierre Fabre table sur les recommandations de la communauté internationale à propos du cadre électoral qui sont demeurées lettres mortes à ce jour selon lui. Face à cette suspension ahurissante qui intervient à la veille de la clôture des discus-

sions, le ministre de l'administration territoriale a réagi pour situer l'opinion. Payadowa BoukpeSSI dit ne pas comprendre comment un parti politique peut quitter un dialogue après avoir pris part à toutes les réunions. Le ministre précise que ce départ de la concertation qui a duré 6 mois, intervient 24 heures avant sa fin.

Le ministre BoukpeSSI,

explique que l'attitude du parti de Jean-Pierre Fabre n'est d'autre qu'une manœuvre politique. Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'ANC envoie un courrier au ministre de l'administration territoriale lundi dernier alors que les travaux de la CNAP devraient prendre fin mardi.

Sans langue de bois, Payadowa BoukpeSSI indique que l'ANC a participé aux travaux pendant six mois et à la veille de la clôture des travaux le parti estime qu'il se désolidarise. Comment comprendre une telle incohérence de l'ANC ? Le ministre précise également que cette décision de l'ANC de quitter la CNAP, à 24 heures de sa clôture peut être interprétée comme un amalgame.

Pourquoi avoir attendu la veille avant de quitter la concertation ? C'est à croire que l'ANC veut encore tourner le peuple en bourrique par ses simagrées. D'ailleurs le ministre BoukpeSSI précise à cet effet que s'ils étaient partis plus tôt, comme le CAR, on aurait pu comprendre, mais ils ont participé à tout et l'on a tenu

compte de ce qu'ils ont fait comme propositions. En clair, l'ANC veut jouer avec les nerfs des Togolais qui en ont marre des politiciens à la trempe de Jean-Pierre Fabre qui promettent monts et merveilles sans pour autant y parvenir. Sinon, qu'est-ce qui peut justifier une telle attitude ?

A la limite, l'ANC pense rassurer ses militants que le parti n'est pas sur la même longueur d'onde que le pouvoir. Ce n'est pas par cette stratégie qu'il faut assurer sa place dans les sphères politiques. Le peuple n'est pas dupe et connaît désormais à quoi l'ANC joue. Que l'ANC arrête de faire du saupoudrage puisque pendant les 6 mois qui se sont écoulés depuis janvier 2021, toutes les réunions se sont tenues en présence du représentant de ce parti.

Pourquoi Fabre et comparses ne veulent-ils pas prendre le peuple au sérieux ? Parmi une cinquantaine de mesures ont qui été adoptées concernent le code électoral, la constitution, la loi sur les manifestations publiques, la loi sur la décentralisation et la charte des partis politiques, les propositions de tous les partis politiques présents ont été prises en compte, y compris de l'ANC.

On peut donc dire sans risque de se tromper que le courrier envoyé par l'ANC à la veille de la fin des travaux n'est qu'une manœuvre politique.

EDJAHO

VERACITE

L'opposition togolaise et ses incohérences

Les opposants togolais nous ont appris qu'en politique, on peut faire une chose et son contraire. Comme à leur habitude, les leaders de l'opposition ont cette toupie de tourner en bourrique l'opinion.

Ils estiment être du côté du peuple. Ils exposent leur appétit glouton devant des situations impensables. Lors des joutes électorales ils courent dans tous les sens pour solliciter le suffrage de ce même peuple.

Parfois ils donnent le sentiment de mener une lutte pour la survie du peuple. Mais les calculs politiques m'emportent sur l'intérêt

général, l'intérêt du peuple.

Entre eux, les leaders s'en veulent énormément à telle enseigne qu'on se demande légitimement si la lutte qu'ils prétendent mener pour libérer le peuple n'est pas une lutte partisane pour avoir un nom dans le giron politique.

Certes, chaque parti à son idéologie et une orientation à suivre.

Au Togo, on a comme l'impression que les partis de l'opposition n'ont aucune orientation si ce n'est pas taxer l'autre camp de dictature. Or ce sont ces leaders qui sont dans l'incohérence.

Le Directeur de la Publication

Réunion trimestrielle de la police nationale

Commandants et chefs d'unité invités à prévenir toute sorte de délinquances qui se trouvent dans leur zone

Le 09 juillet dernier la police nationale a tenu sa réunion trimestrielle à Lomé. Comme le coronavirus l'oblige, cette assise s'est déroulée dans le strict respect des mesures barrières. C'est le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Général de brigade YARK Damehame qui a ouvert les travaux. On notait également la présence du Directeur Général de la police nationale, le Colonel OKPAOUL Yaovi, des directeurs centraux, des directeurs de régions, des directeurs de secteurs, des commandants et chefs d'unité, des fonctionnaires de police, des commissaires, des officiers et des sous-officiers.



LA table; au milieu, le ministre Yark Damehame

maintien de la paix et de la sécurité. C'est ce qui justifie la tenue de cette réunion qui s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques de la police togolaise.

Au cours des travaux, le Directeur général de la police nationale, Yaovi

Okpaoul a saisi l'occasion pour revenir sur les méthodes et tactiques à mettre en œuvre par les différents commandants et chefs d'unité en vue de les amener à mieux contrôler leurs zones de compétence.

Pour lui, cette méthode

consiste à amener chacun d'eux à prévenir la délinquance et les autres faits criminels qui habituellement se retrouvent dans sa zone. Il a ensuite invité le personnel à l'humilité et à mettre le bien-être des citoyens au cœur de leurs préoccupations et d'éviter surtout de recourir à la violence inutile et gratuite.

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Général de brigade YARK Damehame n'a pas manqué de saluer la détermination et la bravoure de la police nationale à travers ses diffé-

rentes missions. Il a dans ses propos, encouragé la police pour ce travail louable qu'elle ne cesse d'accomplir dans l'intérêt de toute la nation togolaise. Il a profité de cette opportunité pour remercier le directeur général de la police nationale pour ses initiatives surtout l'organisation périodique desdites rencontres. Notons qu'avant le démarrage des travaux, les participants ont eu droit à une visite guidée de la nouvelle salle de conférence de la police nationale et de ses bureaux annexes.

AGBEDJI

Sommet international sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises L'expérience du Togo en matière d'inclusion et actions prioritaire au cœur des débats

Le Sommet sur l'engagement sociétal des entreprises Afrique-France-Europe a eu lieu le 8 juillet dernier. C'est Mme Myriam Dossou d'Almeida, ministre du développement à la base de la jeunesse et de l'emploi des jeunes qui a représenté le Togo à cette rencontre. Pour l'occasion, elle a eu à présenter l'expérience du Togo en matière d'inclusion sur la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). On notait la présence à cet important rendez-vous de plusieurs personnalités d'envergure internationale.



La ministre Myriam Dossou d'Almeida

Placé sous le thème : " le temps de l'engagement (ODD, ISR, ESS ONG & RSE) plus le temps de l'inclusion (femmes, jeunesse, diaspora, éducation, travail informel) ", ce sommet a permis de mettre à contribution la responsabilité sociétale, l'inclusion, l'économie sociale et solidaire, l'investissement socialement responsable, l'impact et les Objectifs de développement durable (ODD).

Dans son intervention lors de ce sommet, Mme la Ministre a saisi cette occasion pour faire des annonces sur des actions prioritaires que le Togo entend

mener afin que toutes les entreprises puissent apporter leur pierre, qu'elles soient locales ou internationales. Pour elle, il sera question de créer les conditions d'affaires favorables au développement de l'économie solidaire, de créer un cadre de développement de la RSE et de renforcer le Secrétariat administratif chargé de la RSE. A travers l'animation de son panel " l'inclusion comme facteur de développement durable ", Mme Myriam Dossou d'Almeida a su présenter avec conviction le programme Novissi, que le gouvernement sur instruction du Chef de l'Etat amis en place pour soutenir tout citoyen togolais éligible qui a perdu son revenu en raison de l'adoption des mesures de riposte contre le coronavi-

rus. Un programme qui selon elle, a plus contribué à la résilience des populations vulnérables et a permis de lutter contre la crise sanitaire qui a presque détruit l'économie des pays. Avec ce programme, elle a précisé dans son développement que le gouvernement a mobilisé 15000 artisans pour la fabrication de masques de protection contre la Covid-19. Et dans le cadre de la riposte contre cette pandémie, environ 13 millions de masques ont été produits par ceux-ci.

Dans la même optique, elle a évoqué plusieurs projets qui ont été mis en œuvre au Togo pour réduire l'exode rural. Mme Myriam Dossou a rassuré que le Togo a choisi le développement endogène

afin d'éviter que la jeunesse ne construise ses rêves seulement autour de la capitale. Ainsi des communautés à la base ont été créées dans les villages par le ministère du développement à la base avec un écosystème qui respecte l'environnement dans lequel vivent les jeunes.

Aussi a-t-elle souligné que le Togo ambitionne de bâtir son développement sur les projets de l'agriculture. Ceci s'explique par la création de zones agricoles aménagées (ZAP) destinées à générer des emplois dans les zones rurales et encourager aussi l'agriculture biologique. Concernant la Responsabilité Sociétale des Entreprises, Mme la Ministre reste convaincue que les entreprises doivent jouer leur partition. " Nous sommes convaincus qu'aucune activité humaine ne peut prospérer durablement, quel que soit le niveau d'investissement, de technologie, de productivité, si la majeure partie de la population n'a pas la capacité de consommer et de s'insérer dans cette économie ", a-t-elle déclaré.

Koffi Mensah

VÉRITÉ
des Peuples

Récupéré n°0456 du

12/06/12/HAAC

Directeur de Publication:

ALASSANI Antarou

Tél: 90 01 28 51

antaroualassani@yahoo.fr

Rédaction :

Ibrahim DJANEYE

Koffi MESSAN

Michael Lecharme

Prospère Tiza

Siège:

Rue marché Agoè

Assiyéyé, non loin de

l'Institut Kouvahey

BP:1325 Lomé-TOGO

Imprimerie: G.P.L.

Tirage: 1.000 exemplaires

Remise du drapeau pour les JO de Tokyo

Les athlètes Togolais obtiennent l'onction du gouvernement

Tokyo va accueillir dans quelques jours les jeux olympiques édition 2020. Qualifiés pour prendre part à cette messe, les athlètes togolais ont reçu l'onction du gouvernement le mardi 13 juillet dernier dans les locaux de la primature. C'était au cours d'une cérémonie de remise de drapeau qui a connu la présence des membres du gouvernement, des fédérations et du staff technique. Elle a été officiellement présidée par Mme le Premier ministre Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

La 32ème édition de ces jeux olympiques et paralympiques de Tokyo aura lieu du 23 juillet au 08 août 2021 et du 24 août au 05 septembre pour les jeux paralympiques. Au total cinq disciplines à savoir : l'aviron, le tennis de table, l'athlétisme, la natation, le para powerlifting et le lancer de javelot en fauteuil ont été retenus pour cette compétition. Avant leur arrivée en terre japonaise, les

athlètes togolais sont passés par la primature pour recevoir les couleurs de la nation qui symbolisent le flambeau. Ils sont au total, six jeunes athlètes togolais qui défendront les couleurs nationales à Tokyo.

Claire Ayivon, athlète d'aviron et porte-parole de la délégation togolaise a au nom de la délégation, promis de défendre le pays. Pour elle, c'est une immense joie de représenter le Togo à ces Jeux olympiques de Tokyo 2020. C'est l'occasion pour elle de garantir une deuxième médaille pour le Togo dans sa discipline qui



Togo, Deladem Akpaki a rappelé aux athlètes leur devoir, qui est celui de représenter le Togo à ces jeux. En tant que ministre des sports et des loisirs, Dr Lidi Bessi Kama a rappelé aux athlètes

olympiques. Elle a invité les athlètes à faire preuve de ténacité, de discipline et de dépassement de soi en visant chacun la plus haute marche du podium. Elle a également souhaité que cette partici-

de la République, le PM a une fois encore félicité les athlètes et le staff technique pour leur brillante qualification à cette compétition qui fait honneur au pays. En acceptant ce drapeau, le Chef



est l'aviron sur 2 Km. Le Président du Comité national olympique du Togo, CNO-

togolais qu'ils portent désormais les espoirs de tout un peuple qui a soif de médailles

pation soit, à tous égards, couronnée de succès. Au nom du Président

du gouvernement leur a fait savoir qu'ils représentent les dignes ambassadeurs de la nation togolaise à cette compétition de Tokyo. Mme Victoire Tomégah-Dogbé a saisi cette occasion pour leur rappeler les valeurs intrinsèques du pays à savoir : la discipline, le travail bien fait et la perfection. Elle leur a fait comprendre que toute la nation les accompagne ainsi que leurs prières.

ALASSANI ANTA-ROU

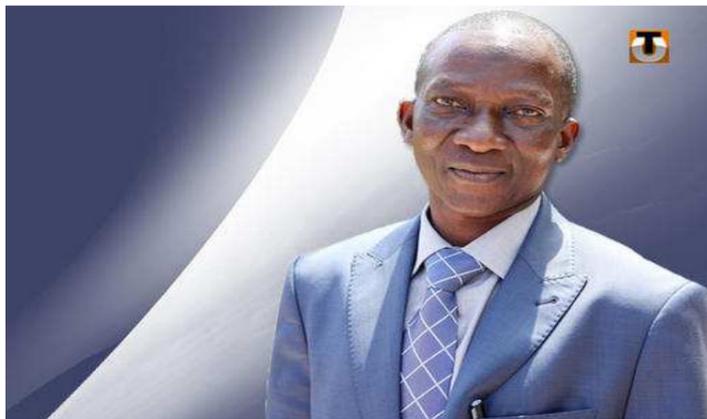


Hausse des prix des céréales sur le marché

La touche de l'ANSAT pour alléger les peines des consommateurs

Les prix des produits de première nécessité ont connu une hausse sur les marchés au Togo. Cette situation plonge davantage les populations dans la précarité. Le citoyen Lambda piaffe d'impatience de voir les prix des produits céréaliers revenir à abordables et à portée de toutes les bourses. C'est face à cette situation que le gouvernement, à travers l'ANSAT a lancé, depuis le 31 mai dernier, une campagne de vente de ses produits. Le but visé est d'arriver à éviter les spéculations et permettre aux consommateurs Togolais de disposer des céréales à un coût raisonnable.

Cette spéculation a entraîné des conséquences sur le marché au



Col Ouro-Koura Agadazi, DG ASANT

point que le bol de 2,5kg de maïs varie entre 750 et 800F CFA. Face à cette situation difficile, le gouvernement, à travers l'ANSAT a pris le taureau par les cornes par des actions concrètes afin d'alléger les peines des populations déjà éprouvées par la pandémie du coronavirus. Soucieux donc du bien-être social des citoyens le gouvernement a instruit

l'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire (ANSAT) de mettre à disposition les stocks de céréales à moindre coût.

C'est ainsi, qu'il a été mis en place, différents points de vente à travers le pays.

Selon les informations qui nous sont parvenues, du 1er au 30 juin, la quantité de céréales vendue sur l'ensemble du territoire est évaluée à 887,3 tonnes dont

874,35 tonnes de maïs et 12,95 tonnes de sorgho.

Ces efforts consentis par le gouvernement ont eu une incidence positive sur le prix qui a baissé. Aujourd'hui, le bol de maïs de 2,5kg se vend à 600FCFA sur l'ensemble du pays. A contrario, c'est dans le Grand Lomé que le coût reste relativement élevé et se fixe autour de 700FCFA. En dépit de la baisse notable des prix sur le marché, la situation n'est pas encore revenue à la normale.

C'est ce qui justifie l'engagement du gouvernement dont le souhait ardent est de rendre accessibles les produits céréaliers afin que toute la population puisse en bénéficier. Face à

la spéculation, le DG de l'ANSAT, le Col Ouro-Koura Agadazi a réagi pour situer l'opinion et surtout les consommateurs. Pour lui, cette situation s'explique par la spéculation, la pression extérieure et l'exportation illicite des produits céréaliers togolais.

Le DG de l'ANSAT le Col. Ouro Koura Agadazi, explique donc que, six mille tonnes de maïs sont déversées sur l'ensemble du territoire, le nombre de sac à acheter par client est limité à deux au maximum. Ce sont in fine, des dispositions qui ont été prises pour lutter contre cette spéculation et permettre aux populations de vivre décemment.

Vérité des Peuples

Examen scolaire de fin d'année :

Démarré le 13 juillet dernier, le BEPC prend fin ce jour

Depuis le 13 juillet dernier, les élèves en classe de 3e sur l'ensemble du territoire national sont en examen pour tenter de décrocher leur Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC).

Au démarrage de cet examen qui permettra aux admis d'avoir accès au lycée, les autorités chargées de l'éducation au Togo ont fait le déplacement de certains centres d'écrit pour

apporter le soutien du gouvernement aux candidats.

Ainsi, le ministre délégué auprès du ministre des Enseignements Primaire, secondaire, Technique et de l'Artisanat, chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat, M. Kokou Eke Hodin a visité certains centres écrit de Lomé. Il a visité les centres d'écrit du CEG



Agoè-Centre, du Collège Privé Laïc Colombe de Dieu, du CEG Cacavéli et du Collège Protestant d'Agbalépédogan.

Partout il est passé, c'est le même message de soutien du gouvernement qui a prévalu surtout dans ce contexte de covid-19.

En ce qui concerne l'effectif de cette

année, le ministre a fait savoir qu'il y a eu une progression de plus de 10.000. Ainsi, ils sont au total 140.575 candidats dont 64917 filles à composer dans le cadre de cet examen. Depuis le début, aucun problème n'a été signalé.

Vivement que cet examen se termine ce jour dans la sérénité.

La Rédaction

ACTUALITÉ

Interview d'Alfred Nadjere, Coordonnateur national de la plateforme Perspectiveinfo.com

" Perspectiveinfo.com est née du souci de contribuer à la rentabilité de la presse privée "

A l'occasion du premier anniversaire de la plateforme Perspectiveinfo.com, Alfred Nadjere, coordonnateur national a accordé une interview à notre confrère Taxi FM dans laquelle il précise ce qui a pu motiver la création de celle-ci. Il a également parlé des services de cette plateforme et les activités prévues à l'occasion de cet anniversaire. Nous vous proposons l'intégralité de cet entretien.

Lisez plutôt...

Qu'est-ce qui a motivé la création de la plateforme Perspectiveinfo.com?

La plateforme Perspectiveinfo.com qui est l'une des initiatives du promoteur M. Kofi SONOKPON, un togolais de la diaspora résidant au Canada, est née en primo de la nécessité de protéger le travail des différents organes de presse contre la distribution gratuite et non autorisée de leurs publications en format PDF via les réseaux sociaux.

Secondo, elle est née du souci de contribuer à la rentabilité de la presse privée en accompagnant les journaux de la place dans le processus de transformation numérique qui s'impose de nos jours à la quasi-totalité des secteurs d'activités économiques.

Quels sont les services que vous offrez à travers la plateforme Perspectiveinfo.com pour soutenir la presse togolaise ?

La plateforme Perspectiveinfo.com qui regroupe aujourd'hui l'essentiel de la presse

privée avec près de 50 partenaires offre la possibilité aux potentiels lecteurs de pouvoir se procurer des copies électroniques en format PDF des journaux privés togolais ou mieux de s'y abonner.

Il faut aussi noter que les visiteurs ont la possibilité de faire des achats via les paiements mobiles (T-MONEY et FLOOZ) pour les gens qui résident au Togo ; via les partenaires de Moov Africa pour ceux qui résident dans le reste de l'Afrique et par

carte bancaire (Visa, Mastercard et American Express) via Stripe ou PayPal pour ceux dans la diaspora.

Qu'avez-vous au menu pour souligner le premier anniversaire de la plateforme Perspectiveinfo.com?

Au menu de ce premier anniversaire, plusieurs activités virtuelles sont prévues du 5 juillet au 21 Août 2021, notamment la série de Quiz Perspectiveinfo.com qui a d'ores et déjà démar-



Alfred Nadjéré

ré le lundi 5 juillet; la formation des partenaires sur la transformation numérique de la presse ; le lancement du concours Perspectiveinfo.com qui

aura lieu du 15 juillet au 31 juillet et enfin, le lancement du podcast Perspective724.com suivi de son blog.

Source : perspectiveinfo.com

La Solution Automatisée de Marquage (SAM) protège les consommateurs contre les produits contrefaits.

Office Togolais des Recettes - OTR | Canal OTR | +228 90 99 41 01 | 8201

ANNONCE



#CQFS

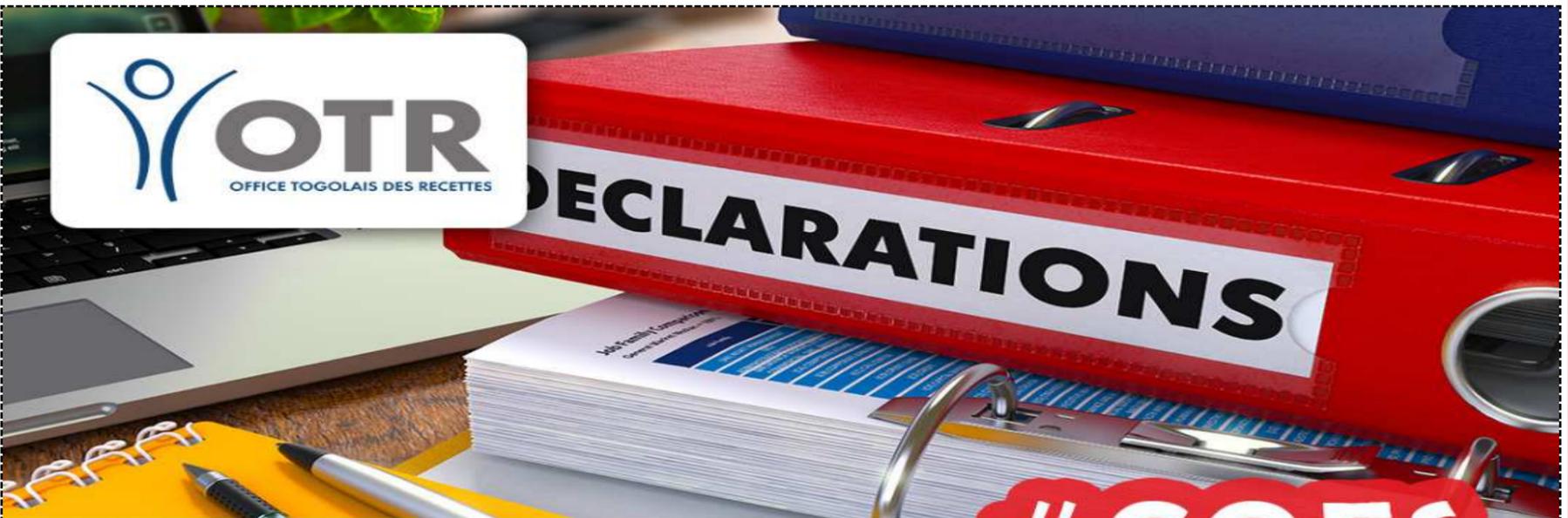
Il est institué pour les commandes publiques, un quitus fiscal et une attestation de régularité fiscale. Ces actes sont exceptionnellement soumis à l'apposition d'un timbre fiscal de 500F.

  Office Togolais des Recettes - OTR

 Canal OTR

 +228 90 99 41 01

 8201



#CQFS

Pendant l'état d'urgence sanitaire, tous les acomptes provisionnels de l'impôt sur les sociétés doivent être payés dans les délais.

  Office Togolais des Recettes - OTR

 Canal OTR

 +228 90 99 41 01

 8201